



<http://jf.hautefort.com>

Principe de formation pour Commissaires de Piste et Rallye en Suisse Romande

La fonction ne peut pas être exercée avant 16 ans révolus (une décharge écrite du représentant légal peut être demandée), mais la licence ne peut être obtenue avant 18 ans révolus (question d'assurances).

Cours ASS - Commissaire de Piste

Lieu : dès 2015 au CFR de Savigny (VD) – Durée : 1 samedi – Période : février – Coût : gratuit.

Thèmes : Circuit, Slalom, Course de Côte et Rallye > Comportement vis-à-vis des pilotes et du public, psychologie, licence/ assurances droits et devoirs, signification et utilisation des drapeaux, langage radio, moyens d'extinction, équipements de sécurité, sanitaire, exercice pratique sur piste, test de validation,...

Cours AOR - Spécialisation Rallye

Lieu : dès 2017 au Centre de la PCi de Gollion (VD) – Durée : 1 samedi – Période : mars – Coût : gratuit.

Thèmes : **gestion des tables en Rallye (dès 2017 le poste sécurité est traité dans le cours Piste)** > Comportement vis-à-vis des pilotes et du public, développement du "secteur", gestion des mouchards (CH, DES, AES et STOP) et des carnets de contrôle, test de validation, ... l'après-midi mini-rallye en collaboration avec le cours navigateur.

Ces deux cours sont facultatifs pour fonctionner en Suisse, mais ils sont **vivement conseillés** pour votre **sécurité**, et ainsi **éviter des sur-accidents**. Ils permettent de **mieux connaître le fonctionnement des différentes épreuves**, afin de **réagir de manière adéquate**, et **conformément aux règlements de course** suisses et internationaux.

Le cours ASS est obligatoire pour l'obtention du livret d'activité et de la licence.

Le cours AOR est destiné aux teneurs de table (CH, DES, AES et STOP), et permet d'avoir la mention "Qualification : Spécialiste Rallye" sur la licence. Il fait également partie intégrante de la licence depuis 2009 selon le schéma de licence ci-dessous.

Les commissaires licenciés et expérimentés à tous les postes de contrôle, peuvent devenir Adjoint ou passer Chef d'Épreuve (dès 2016 : les Chefs d'ES sont formés sur 2 jours : au cours ASS à Savigny **(avec déplacement à Gollion)**, et au cours AOR à Gollion.

Livret d'activité : Il est délivré à la sortie du cours ASS. Il permet de justifier ses jours d'activité pour l'obtention ou le renouvellement de la licence. Seules les manifestations **reconnues** ASS, FIA, FSK et CIK, sont valables.

Licence ASS-FIA : La licence certifie que vous avez la **formation** et l'**expérience** minimale requises à votre fonction. Elle vous permettra d'évoluer sur des emplacements à responsabilités, et d'avoir avec vous de nouveaux visages à "former". Elle est soit NATIONALE ou INTERNATIONALE selon le schéma de licence ci-dessous. Elle vous offre une assurance complémentaire à votre assurance accident non-professionnelle, et à la RC des organisateurs (si existante), ainsi qu'une protection juridique, ceci uniquement pour les courses officielles reconnues. Pour la licence NATIONALE : courses en Suisse, ainsi que les manches du CS Rallye en France et en Italie. Pour la licence INTERNATIONALE : courses en Suisse et à l'étranger. Frais de licence : aucun.

Schéma de licence : 1) Après avoir effectué un **1er cours ASS**, la licence **NATIONALE** (modif CSN 10.2016) peut être demandée après avoir pris part au minimum à **4 jours** d'activité pour la saison en cours.

2) Après un **2e cours ASS** de validation dans les **2 ans** qui suivent le 1er cours, la licence **INTERNATIONALE** peut être demandée.

3a) Le **renouvellement** de licence peut être demandé, si vous avez effectué durant la saison précédente, au minimum **4 jours** (modif CSN 09.2010) d'activité, **dont minimum 2 jours en Suisse** (modif CSN 10.2016), ainsi que la participation à un **cours ASS** (répétition) au pire **tous les 5 ans**.

3b) **Pour conserver la mention "Qualification : Spécialiste Rallye", vous devez également participer à un cours AOR (répétition) au pire tous les 5 ans, avec au minimum 4 jours en Suisse** (modif CSN 10.2016). Elle certifiera que vous êtes disposé à pouvoir fonctionner sur une table en rallye.

3c) Pour officier **uniquement aux tables en rallye**, on peut n'effectuer que le **cours AOR** au pire **tous les 5 ans**. La licence sera **NATIONALE** et **restrictive** aux "Postes de contrôle rallye", **avec un minimum de 4 jours en Suisse** (modif CSN 10.2016).

4) Si la dernière demande de licence remonte à **plus de 3 ans**, un cours de validation doit être à nouveau effectué.

La demande de licence doit se faire **chaque année**, en retournant le formulaire de l'ASS (le 1er est transmis au cours ASS, les suivants vous parviendront par courrier, ou disponible sur le site de l'ASS), et en y joignant une copie du livret d'activité (pages de courses et de cours), ainsi qu'une photo passeport pour la 1ère demande de licence, le tout en format papier ou informatique, à :

Adresse : Auto Sport Suisse – Könizstrasse 161 – 3097 Liebfeld / Fax : 031 979 11 12 - E-Mail : info@motorsport.ch

Elle vous permet de recevoir gratuitement le magazine de l'ASS (automobile et karting), accompagné des modifications et communications de la CSN (4 éditions par an). Elle donne également libre accès aux épreuves reconnues : la morale demande à ce que le porteur visible d'une licence commissaire, accepte de venir en aide aux organisateurs en cas de besoin, comme un manque d'effectif. Un refus peut aboutir à un retrait de licence par l'ASS.

Inscriptions aux courses : Les inscriptions en ligne ou par bulletin sont disponibles sur quasi l'ensemble des sites internet des organisateurs romands. En participant aux cours ASS et AOR, vous pouvez également être intégré(e)s dans des listes d'adresses (postales ou e-mail) afin de recevoir des demandes. Depuis 2010 vous pouvez les retrouver sur le blog (voir colonne de droite sous "Actualité !").

Matériel : Le nécessaire de poste vous sera mis à disposition par l'organisateur (chasuble, drapeau(x), radio, extincteur,...). Prévoir sifflet, matériel d'écriture, habillement adéquate (chaussures fermées, manches longues,... et selon météo), et subsistance.

Pour plus d'info, laissez un commentaire sur le blog ou sur la page Facebook.

Merci pour votre engagement, et au plaisir de vous rencontrer !

*** **

Si ce texte vous intéresse, merci de respecter son auteur en ne le copiant pas, mais en utilisant le lien du fichier. Avantage, vous aurez ainsi les mises à jour.

*** **